

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2024

64X24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES TRETEAUX DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Les Treteaux de la Commune – 9 Résidence Sainte Claire-13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 535 274 849 00012 -

Représentée par son président, Bernard Granier dont l'objectif est de promouvoir et de diffuser la pratique théâtrale, le spectacle vivant, l'expression artistique sous toute forme, en tout lieu et par tout moyen, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux. Ce dossier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 500€.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Les tréteaux de la commune pour un montant de : 500€.

- PRECISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL